



LUMIÈRE POUR HAÏTI

www.lumierepourhaiti.org

CCP 12-444679-1 IBAN CH21 0900 0000 1244 4679 1

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mars 2026

Personnes présentes : 44

Personnes excusées : 36 dont le Conseil administratif de Puplinge
la Fondation Helpeducation

Béatrice MULLER préside cette Assemblée.

Après avoir souhaité la bienvenue à chacun et chacune et remercié la paroisse du Christ-Roi pour son accueil gratuit dans ses locaux, une minute de silence est demandé en mémoire de Mesdames Maria Silvan, Renée Comoli, Suzanne Saulnier et Jacqueline Woreck, ainsi que Messieurs Louis Michaud et Albert Jobin, toutes et tous membres depuis de longues années de *Lumière pour Haïti*.

Le **PROCES-VERBAL** de l'Assemblée Générale du 6 mars 2025 est accepté à l'unanimité.

Romaine FARAH présente le **RAPPORT D'ACTIVITE 2025**, document disponible sur le site www.lumierepourhaiti.org), illustré par les diapos correspondantes. (Sur demande, nous envoyons volontiers le rapport sur papier.)

COMPTES : Marie-Christine DUC ETTER commente les comptes, document disponible sur le site www.lumierepourhaiti.org. (Sur demande, nous l'envoyons volontiers sur papier.)

Les taux de change entre les trois monnaies dans lesquelles nous travaillons (franc suisse, US dollar et gourde) ont été à notre avantage, le franc suisse restant fort face aux deux autres monnaies. Les montants en francs suisses ne reflètent donc pas forcément la réalité haïtienne.

COMPTE DES RESULTATS – CHARGES

Formation et éducation : CHF 55'245.36 contre 51'129.85 en 2024

=> Bien que le nombre de boursiers diminue, les frais d'écolage augmentent régulièrement et nos boursiers sont maintenant majoritairement engagés dans des formations plus élevées.

=> L'aide alimentaire a baissé dû au fait que nous avons moins de boursiers.

Projets communautaires : CHF 227'053.72 contre 132'136.43 en 2024

=> Ecole Petits Soleils : cette école a dû trouver de nouveaux locaux et faire face à des dépenses importantes pour les aménager et payer le loyer. En conséquence, nous avons augmenté nos subventions pour qu'elle puisse fonctionner dans de bonnes conditions matérielles.

=> Ceprolu : L'année précédente, nous avons pris en charge plusieurs mois de salaires des enseignants vu l'invasion de la zone par les gangs avec comme conséquences l'évasion de beaucoup de familles et la fermeture prolongée de l'école, donc plus d'entrées de la part des parents. La situation s'est relativement stabilisée en 2025.

=> Cantine : les prix des produits alimentaires continuent d'augmenter et nous soutenons les cantines de nos trois écoles (Betsaléel, Petits Soleils et Ceprolu). De plus, nous avons dû entièrement rééquiper la cantine des Petits Soleils.

=> Centre de Formation Continue : le legs de CHF 250'000.-, nous a permis poursuivre et finaliser la construction et l'aménagement.

Frais administratifs et de gestion et Autres charges : CHF 26'148.81 contre 23'685.99 en 2024

=> La forte hausse des frais en lien avec la Fondation LpH en Haïti est due au fait que nous avons financé les repas offerts lors de la fête que la Fondation a organisée fin décembre pour nos boursiers, anciens boursiers et les membres de la Fondation, en tout 138 personnes.

=> Frais divers : pour les impressions des *Nouvelles d'Haïti*, notre site internet et l'achat de timbres. A noter que nous avons reçu un montant de CHF 800.- pour couvrir les impressions des *Nouvelles d'Haïti* et que les bulletins de versement nous sont offerts, tout comme beaucoup d'autres achats. Par ailleurs, tous les frais sont couverts par les événements organisés tout au long de l'année.

COMPTE DES RESULTATS – RECETTES

Dons et subventions : CHF 409'727.53 contre 149'906.59 en 2024

=> Les dons de particuliers sont en forte hausse due au legs de CHF 250'000.- reçu.

Recettes diverses : CHF 37'982.14 contre 29'223.65 en 2024

=> Nous étions présents à plus de manifestations nous offrant un stand.

RESULTAT : un excédent de recettes de CHF 129'485.54.

BILAN

Actifs transitoires : Nous avons payé le salaire de janvier 2026 en décembre pour Clairmont et versé des aides alimentaires 2026 en octobre pour dépanner 2 boursiers.

RESULTAT DU BILAN : Le solde des pertes et bénéfices reportés au 31.12.2024 était de CHF -1392.65. L'excédent de recettes de l'exercice 2025 étant de CHF 129'485.54, il en résulte un solde des pertes et bénéfices reporté au 31.12.2025 de CHF 128'092.89.

Une personne se renseigne si les membres font appel à leurs communes respectives pour obtenir un soutien pour Lumière pour Haïti. Ceci n'est malheureusement pas le cas.

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES lu par Monsieur Michel Cosandey : Michel COSANDEY et Jean-Claude CHEVASSUS attestent de la bonne tenue des comptes et demandent leur approbation.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité et la décharge est donnée au comité. Que toutes et tous qui ont contribué au bon fonctionnement de *Lumière pour Haïti* soient chaleureusement remerciés !

DEMISSIONS, ADMISSIONS ET ELECTION DU COMITE : Les membres suivants du comité se représentent et sont réélus à l'unanimité:

Béatrice MULLER, présidente

Marie-Christine DUC ETTER et Françoise ARN, respectivement trésorière et comptable

Romaine FARAH, secrétaire

Giovanna BIANCHI-LE HENANF, membre

Josée GRAND, responsable des événements

Pascal EMERY, conseiller en éducation

ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES : Messieurs Michel GENOUD et Michel COSANDEY sont réélus, ainsi que Monsieur Jean-Claude CHEVASSUS comme suppléant. Un grand merci à eux.

DIVERS : Béatrice signale que, bien que ce soit la plupart du temps son nom qui figure au bas des courriers, elle est entourée d'une équipe soudée de quarante personnes qui donnent des coups de main réguliers et fort appréciables : pour la correction des *Nouvelles d'Haïti*, l'insertion des photos, la mise sous pli et leur distribution dans les boîtes aux lettres de plusieurs quartiers du canton de Genève ; pour l'organisation des nombreux événements, la mise à jour du site, la tenue des stands, la cuisine et des coups de main divers. Sans toutes ces personnes, *Lumière pour Haïti* ne serait pas ce qu'elle est !

2^e partie :

=> Des extraits du livret poignant « Ce qu'il nous reste » de notre étudiante en médecine, Marie Edna Desormes sont lus par Mercedes Brawand, comédienne.

=> La petite vidéo du camp d'été au Ceprolu témoigne que malgré tout l'horreur du quotidien, les enfants peuvent vivre de la joie.

L'Assemblée générale se termine à 20h.

À la suite du verre de l'amitié offert par Josée et Romaine, 40 personnes passent à table pour déguster l'excellent plats de lentilles au saucisson vaudois préparé et offert par Jean-Marc Beffa, assisté de son épouse Véronique.

Un grand merci aussi aux personnes qui ont garni le magnifique buffet de dessert.